

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE STOKE

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE STOKE

=====

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR 2019

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Il est proposé par le conseiller Mario Carrier et résolu :

Rés. 2019-272

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires qui débiteront à 19 h :

Lundi 13 janvier 2020

Lundi 3 février 2020

Lundi 2 mars 2020

Lundi 6 avril 2020

Lundi 4 mai 2020

Lundi 1er juin 2020

Lundi 6 juillet 2020

Lundi 3 août 2020

Mardi 8 septembre 2020

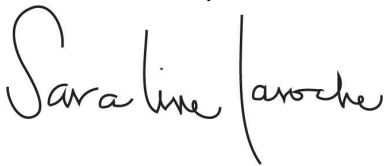
Lundi 5 octobre 2020

Lundi 2 novembre 2020

Lundi 7 décembre 2020

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

DONNÉ À STOKE, ce 3 décembre 2019



Sara Line Laroche

Directrice générale et secrétaire-trésorière